



Mende, le 15 décembre 2016

Sections de la Lozère

Déclaration liminaire intersyndicale Comité Technique Local Réunion du 15 décembre 2016

Au mois d'avril, les organisations syndicales et les agents de la direction départementale des finances publiques de la Lozère ont été informés d'un projet de transfert du Service des Impôts des Particuliers et des Entreprises de Florac à Mende. Il ne devait subsister à Florac qu'une antenne composée de 3 agents, placés sous l'autorité du responsable du SIP de Mende.

Cette restructuration a suscité le mécontentement des agents, des usagers et de leurs élus qui se sont mobilisés le 12 mai 2016 lors d'un rassemblement fort de 120 personnes suivi d'une manifestation jusqu'à la sous-préfecture de Florac. Dans le prolongement de cette journée, la plupart des 185 conseils municipaux du département ont voté des délibérations dénonçant les restructurations du réseau et les suppressions d'emplois à la DDFiP de la Lozère.

Nous avons appris le 1er décembre que ce projet était abandonné.

Les usagers de Florac continueront donc à bénéficier d'une structure de plein exercice pour les accompagner dans leurs démarches fiscales.

En conséquence, nous vous demandons avec insistance de redonner à nos collègues de Florac les moyens d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions, en premier lieu, en comblant les vacances de postes qui sont responsables de retards importants dans les divers travaux.

Nous avons rencontré l'ensemble des agents de l'immeuble mardi après-midi. Nous vous remettons en annexe de la présente une liste des principales demandes de nos collègues du SIP-SIE, mais aussi de la Trésorerie, qui, en plus du départ non-remplacé d'un agent depuis le 1^{er} septembre, doivent faire face à des congés de maladie (en partie imputables à la situation de leur service).

En date du 16 novembre nous avons eu connaissance par nos bureaux nationaux du volume des emplois supprimés à la DDFiP de la Lozère et le 1^{er} décembre, vous nous avez communiqué la localisation des 10 nouvelles suppressions d'emplois (en réalité 11 suppressions, moins une création de poste d'inspecteur divisionnaire) que les services auront à subir au 1^{er} septembre 2017.

Rappelons qu'en juillet 2011, au moment de la fusion impôts-trésor, la DDFiP48 comptait 206 agents. Au 1^{er} septembre 2017 ils ne seront plus que 170, ce qui portera à 36 le nombre d'emplois détruits en 6 ans.

Cette année encore, vous nous affirmez que la DDFiP48 aurait dû supporter la suppression de 12 emplois, mais que vous avez réussi à en reporter 2 .

Que vous dire, sinon que les agents sont incrédules face à cette hypothèse.

Comment pourrait-il en être autrement quand, dans la région Languedoc-Roussillon, l'Aude gagne 41 emplois (grâce au Centre De Contact), le Gard subit 14 suppressions, l'Hérault 11, tout comme les Pyrénées-Orientales.

Quand d'autres directions subissent des ponctions vaguement comparables à la nôtre :

- Le Cher, La Corrèze , la Haute-Marne, l'Orne, les Hautes Pyrénées, la Haute-Saône, la Sarthe, le 34 et le 66 avec 11 suppressions ;
- L'Ain, l'Aube, l'Aveyron , avec 10 suppressions ;
- La Creuse, avec 9 suppressions
- les Hautes-Alpes et le Tarn et Garonne, avec 8 suppressions ;
- l'Ariège, la Haute-Loire et le Tarn, avec 7 suppressions.

Et que certains départements sont sensiblement moins touchés que la Lozère :

- le Cantal et la Mayenne avec 6 suppressions ;
- le Doubs subit 5 suppressions ;
- la Haute-Corse et la Corse du Sud, chacune 3 suppressions ;

Et ce n'est pas la débauche de tableaux et de chiffres annexés aux documents de travail de ce CTL qui nous convaincra que cette nouvelle amputation est juste et justifiée.

Il est évident que la Direction Générale et son loyal exécutant de la DDFiP48 sont conditionnés à considérer comme normales ces suppressions massives d'emplois et à accepter de les mettre en œuvre aveuglément alors même que leur effet sur la dette de l'Etat n'est absolument pas probant.

Plus grave encore, au titre de ces suppressions d'emplois, vous avez décidé des fermetures de trésoreries et imposé les restructurations qu'elles nécessitaient et mettez ainsi les services en mesure d'en subir de nouvelles.

C'est un véritable cercle infernal dont les agents dont vous avez la responsabilité ne sortiront pas indemnes.

Les suppressions touchent les 3 catégories d'emploi :

- 5 emplois d'inspecteur (1 dans les services de direction, 1 au service des Domaines, 3 emplois de vérificateurs transférés à Rodez).

Le transfert des 3 emplois de vérificateurs est une complète hérésie. Rien ne vous obligeait à ce redéploiement et surtout pas la question de leur encadrement assuré jusque là dans des conditions sans égal. De surcroît, notre direction départementale voit partir une des missions les plus nobles de notre administration.

A ceci s'ajoute le dispositif de compétences croisées avec la DDFiP de l'Aveyron (tiens, encore l'Aveyron ?) et il est évident que d'ici quelques années notre direction départementale ne sera plus entièrement une direction et plus tout à fait départementale.

- 3 emplois de contrôleur (à la trésorerie de La Canourgue, au Service des Impôts des Entreprises de Mende et au Pôle contrôle Expertise).

Là aussi, vous mettez les services dans une situation inextricable et anéantissez définitivement l'espoir de nos collègues de résorber les retards qui s'accumulent et de répondre aux attentes des usagers de manière satisfaisante.

- 3 emplois d'agent administratif (à la Trésorerie du Collet de Dèze, au SIP-SIE de Langogne et à la Trésorerie Principale de Mende

Ce plan drastique annonce une nouvelle dégradation des conditions de travail des agents, met fin à l'espoir de voir les postes vacants occupés et fragilise à l'extrême les trésoreries du Collet de Dèze et de La Canourgue qui sont les ultimes « petites trésoreries » ayant résisté à la dernière vague de fermetures qui a touché Saint-Alban, Meyrueis, Villefort et Le Bleyard.

Pour les représentants des personnels de la Lozère, le niveau des emplois et de l'implantation des structures est arrivé à un seuil critique. Nous sommes probablement parmi les premières directions à nous retrouver dans cette situation et nous exigeons un arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations.

Autre point à l'ordre du jour : la généralisation de l'application RIALTO MEMO

Nous ne referons pas les débats relatifs à ces applications et aux suppressions de postes de B et de C dans les brigades et aux charges qui ont de ce fait été reportées sur les vérificateurs.

Nous estimons pour le moins que

- Rialto MEMO est une application chronophage, représente une exigence toujours accrue pour les agents de se justifier au détriment de leur cœur de métier qui est de faire appliquer la loi fiscale et de lutter efficacement contre la fraude, cause une perte de temps due aux doublons et a un impact sur l'étalement des travaux notamment à chaque fois que le chef de service est absent,
- Rialto MEMO est une application qui augmente la charge de travail des agents et des encadrants sans octroi de moyens supplémentaires, qu'à l'heure de la simplification administrative au niveau du rapport de vérification 3938A, la direction générale crée pour ses agents des outils de complexifications et d'alourdissement de leurs tâches, et que d'ailleurs le temps supplémentaire nécessaire pour remplir l'application MEMO n'a pas été chiffré.

Estimant avoir été relativement complets dans cette déclaration, et n'ayant aucun espoir de voir une négociation sur l'abandon des suppressions d'emplois aboutir, nous ne prendrons pas part à la réunion de ce jour.